



Fermeture des bâtiments municipaux

Participation à l'effort de lutte contre le COVID-19

COMPTON, le 16 mars 2020 – À l'instar d'autres municipalités québécoises, la municipalité de Compton souhaite participer à l'effort de lutte contre le COVID-19 et prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité de ses opérations essentielles.

En ce sens, la municipalité de Compton ferme son hôtel de ville ainsi que l'ensemble de ses bâtiments municipaux. Les employés, eux, seront sur place pour répondre aux citoyens qui pourront communiquer avec le personnel par téléphone ou par courriel. Les citoyens pourront également effectuer leurs paiements en ligne.

La municipalité invite ses citoyens à consulter la page d'accueil de son site internet (www.compton.ca) pour se tenir informés des nouveaux développements relatifs aux services municipaux.

Pour toutes informations sur le COVID-19, téléphonez au 1 877 644-4545 ou rendez-vous sur le site internet du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : www.quebec.ca/coronavirus